

Pas comme d'hab'

EDITO D'habitude, tout se décide autour du 20 février, mais dans cette présidentielle rien ne se passe comme d'habitude. Depuis des décennies, la Ve république et son scrutin majoritaire à deux tours encourageaient pour ne pas dire contraignaient au bipartisme : une fois la droite, une fois la gauche, avec des amplitudes parfois marquées ; il y a bien eu 2002 et l'élimination de la gauche dès le premier tour, mais on a vite repris le rythme. Avec toutefois, élection après élection, un fait nouveau majeur : la montée du Front National, troisième larron bientôt devenu le premier au nombre de voix.



Pour la gouvernance du pays, cette tripartition change tout, surtout parce qu'elle est en train de devenir quadri. La désignation de Benoît Hamon a signé, plus qu'elle n'a provoqué, la scission de fait du parti socialiste et la candidature d'Emmanuel Macron rajeunit un centre gauche porte-drapeau d'une société civile impatiente de renouvellement.

A droite, François Fillon peine à rassembler au-delà de son cœur de cible pendant que la candidate du FN, avec un programme économique d'extrême-gauche, multiplie les efforts pour élargir sa base électorale.

Résultat ? Nous allons élire un président plus encore que d'habitude sur sa personnalité que sur le contenu de son offre politique, mais compte tenu de la faiblesse ou des limites du parti qui

Cambrésis

ISOLATION, ON VOUS AIDE

Il est urgent d'en profiter

CAMBRESIS Une enveloppe de 100 000 € a été débloquée pour aider les particuliers à réaliser les travaux d'énergie.

La prime énergie du Cambrésis est une subvention très méconnue. Pour le moment seulement 30 ménages. Une centaine peuvent en bénéficier. « Cette prime est une aubaine pour le territoire, affirme Alexandre Basquin, vice-président habitat du pays du Cambrésis. Ce serait dommage que les habitants n'en profitent pas. C'est une aide pour les particuliers mais aussi un levier pour les artisans. » Cette prime permet aux propriétaires du Cambrésis d'être aidés financièrement dans leurs projets d'isolation (murs, toiture, combles...) et de changement de leurs systèmes de production de chauffage, d'eau chaude et de ventilation. Cette prime peut s'élever jusqu'à 80 % du montant des travaux avec un plafonnement à 902,50 €. « Il est urgent d'en profiter car les travaux doivent être réalisés fin septembre 2017, dernier délai, précise Sylvain Tranoy, président du Pays du Cambrésis. On ne sait pas si l'opération va être renouvelée l'année prochaine ». De plus, il faut savoir qu'un audit énergétique est réalisé gratuitement par l'association INHARI et permet de connaître les travaux qui sont urgents et ceux qui ne le sont pas. Cette procédure peut aller très vite, de 1 mois 1/2 à 2 mois. En revanche, il convient de bien

C'est nouveau,
c'est sur le Cambrésis,
c'est pour tous,
alors profitez-en !



Vous pouvez toucher une aide pour financer vos travaux d'isolation et de changement de système de production de chauffage.

attendre la notification de subvention avant de commencer les travaux. L'espace Info Energie accompagne gratuitement dans ses démarches le propriétaire qui, par la suite, peut prendre l'artisan de son choix.

Plafonds de ressources éligibles au 1er janvier 2017 :
Une personne : 36 624 €. 2 personnes : 48 907 €. 3 personnes : 58 815 €. 4

personnes : 71 003 €. 5 personnes : 83 529 €. 6 personnes : 94 136 €.

En pratique

L'espace Info Energie du Pays du Cambrésis, 1-27 place Porte Notre Dame 59400 Cambrai. Tél : 03 62 53 25 18. Email : eiecambresis@adilnord.fr

LE DESSIN DE LA SEMAINE

Le stationnement pourrait

Le spectacle
est organisé par